

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Retiré

AMENDEMENT

N ° II-AS27

présenté par

Mme Battistel, Mme Keloua Hachi, M. Guedj, M. Delaporte, M. Aviragnet et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	0	0
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	110 000	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	0	110 000
TOTAUX	110 000	110 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à rétablir les crédits supprimés en soutien à l'égalité entre les femmes et les hommes pour 2023.

L'action 23 « soutien du programme à l'égalité entre les femmes et les hommes » est essentielle en ce qu'elle est destinée à soutenir le développement des initiatives d'information et de sensibilisation portées par l'État ou les associations partenaires sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Il n'est pas acceptable que son budget baisse de 1,65 % en 2023.

Par cet amendement, nous proposons de rétablir les crédits de la LFI, ajustés sur l'inflation : nous réévaluons de 110 000 euros les crédits en question.

Contraints de respecter les exigences de l'article 40, nous gageons cet amendement ainsi :

- cet amendement abonde de 110 000 euros l'action 23 « soutien du programme à l'égalité entre les femmes et les hommes » du programme 137 « Egalité entre les femmes et les hommes »
- cet amendement prélève 110 000 euros à l'action 10 « Fonctionnement des services » du programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales »